



FORMATION : « Sécurité à la chasse »

Cette formation est gratuite. Elle se déroulera au siège de la Fédération sur une demi-journée.

Attention : Le nombre de places est limité à 2 participants par ACCA. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée. Vous recevrez une confirmation d'inscription vous précisant la date et l'heure de votre session.

PROGRAMME

- Accueil et tour de table
- Les accidents de chasse : chiffres et typologie
- Les armes et les munitions (balistique, équipements, vidéos de démonstration)
- La réglementation en matière de sécurité (en battue, en individuel) et les contrôles
- Les rôles et les missions de chacun : président, chef de ligne, piqueur
- Mise en situation sur le terrain
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Conclusion et clôture



BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE : « Sécurité à la chasse »

Dates des sessions :



NOM et Prénom :
accompagné de :

Adresse :
.....
.....

Téléphone (obligatoire) :

Fait le :Signature:



Attention : Nombre de places limité. Inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée

Bulletin à retourner accompagné d'un chèque d'un chèque de caution de 50 € à :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente-Maritime
Saint Julien de l'Escap
BP 64
17414 SAINT JEAN D'ANGELY Cedex.